

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Du Jeudi 4  
février 2021



## Ouverture de la séance le Jeudi 4 février 2021 à 20h30

**Étaient présents :** BABARIT Cyrille, BEAUFRETON Nicole, CHERON Marie-Eve, COMBE Pierre, DEVAUD Angélique, GRENEE Véronique, HURTEAU Laurent, Philippe HURTEAU, LUCIEN Stéphanie, MAUDET Nicolas, ROY Hervé, WERTH Laurent.

**Absents ayant donné pouvoir :** DUDOGNON-HERAULT Marielle (ayant donné pouvoir à Nicole BEAUFRETON) ; Nathalie Blanchard (ayant donné pouvoir à Cyrille BABARIT)

**Absents :** BILLAUD Sophie

**Secrétaire de séance :** GRENEE Véronique

*La séance a été ouverte par Madame Nicole BEAUFRETON, Maire, le  
Jeudi 4 février 2021 à 20h30*

\*\*\*\*\*

### I. Adoption du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu du 7 janvier 2021.

### II. Information relative aux décisions prises par délégation

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises par délégation depuis le dernier conseil.

Une nouvelle concession a été accordée pour un montant de 100 €.

Les devis signés sont les suivants :

Objet	Entreprise	Montant TTC	Date de signature
Réfection siège chauffeur OPEL	SARL GODET	360,00 €	09/01/2021
Porte + charnières occasions OPEL	SARL GODET	691,90 €	09/01/2021
Tonte + fauche la Boulaie	ARBORA	7 500,00 €	11/01/2021
Produits d'entretien RESTAURANT SCOLAIRE	DESLANDES	146,42 €	26/01/2021
Produits d'entretien	DESLANDES	241,75 €	28/01/2021
M3 CHAPE ORANGE	QUINCAILLERIE DU BOCAGE	513,00 €	25/01/2021
Location minipelle plaque vibrante	SARL GARAGE OLIVIER	300,24 €	25/01/2022
Gestion cimetière	CERIG	- €	28/01/2021

### III. Comptes-rendus des diverses commissions municipales et communautaires par leurs représentants

Laurent HURTEAU rend compte de la commission intercommunale Aménagement et Transition écologique. La loi d'orientation des mobilités permet à la communauté de communes de reprendre la compétence mobilité. L'intercommunalité du Pays de Mortagne s'est donc saisie de cette nouvelle compétence pour organiser la mobilité sur notre territoire. Il s'agit dans un premier temps de recenser les besoins, puis de déterminer les ressources pour enfin proposer un plan d'action et de nouvelles formes de mobilité. L'objectif est notamment de baisser l'impact des déplacements sur l'environnement. Un programme « mobil'éthique » a été mis en place pour inciter les salariés à covoiturer et encourager les entreprises à faciliter ce mode de déplacement.

Nicole BEAUFRETON évoque la commission intercommunale Solidarité et Familles. Il a été question du budget et des maisons de santé.

### IV. Autorisation donnée à Madame le Maire de recourir à des agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles

Madame le Maire explique que les besoins du service peuvent justifier le remplacement de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public

indisponibles dans les cas énumérés par la loi du 26 janvier 1984, notamment en cas de congé annuel ou de congé de maladie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a autorisé Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer les agents momentanément indisponibles.

## V. Délibération fixant une avance de participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 6 juillet 1984, le Conseil avait accepté la conclusion d'un contrat d'association avec l'école privée de Treize-Vents.

Elle précise que le nombre d'enfants domiciliés à Treize-Vents et inscrits à l'école de Treize-Vents est de 135 pour 2020/2021 sur 158 inscrits à l'école et que le coût moyen d'un élève des classes des écoles publiques du département de la Vendée est 439 € pour les classes élémentaires et 924 € pour les classes maternelles.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, a décidé :

- De fixer, pour l'année scolaire, 2020/2021 le forfait par élève à 572 € soit 77 220€
- De verser la participation par trimestre
- De se laisser la possibilité de revoir cette participation en fonction des éléments du budget établi par l'OGEC
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2021

## VI. Orientations budgétaires

Le Conseil Municipal a échangé sur les orientations budgétaires 2021 en préparation du vote du budget.

Il a évoqué les projets à venir et la situation financière de la commune.

## VII. Divers

- Achat de la licence IV des 3 Collines : la licence IV des 3 Collines est en vente. Afin de ne pas perdre le bénéfice de cette licence, le Conseil a évoqué la possibilité pour la commune de racheter cette licence.
- Cimetière : Jean-Pierre COMBE informe le Conseil Municipal du travail effectué concernant la gestion du cimetière.

Il évoque les problèmes rencontrés avec le logiciel informatique de gestion du cimetière et précise que des panneaux seront posés près des concessions expirées ou supposées abandonnées afin de demander au concessionnaire de se manifester en mairie.

- Afin de préparer au mieux les Conseils municipaux, les élus feront part en amont des commissions dont ils souhaitent rendre compte.
- La Communauté de Communes propose, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, de travailler sur le développement de marchés locaux dans les communes. La prochaine réunion de travail se tiendra le 10 février 2021 à la Communauté de Communes.

***LA SEANCE A ETE LEVEE A 00h05.***